

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**FCP BELLEVARDE US - Part USD**  
**ISIN : FR0013330586**

Société de gestion : UBS La Maison de Gestion

**Objectifs et politique d'investissement**

L'OPCVM cherchera à réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice S&P 500, dividendes nets réinvestis, sur un horizon d'investissement recommandé de 5 ans.

Le gérant mettra en œuvre une gestion discrétionnaire basée à la fois sur une sélection de titres et d'OPCVM ou FIA (« Stock- & fund-picking ») et, dans une moindre mesure, sur la flexibilité de l'exposition aux marchés actions en fonction des opportunités et de ses anticipations de marchés. Néanmoins, il existe un risque que les investissements ne soient pas réalisés sur les titres et fonds les plus performants et que la performance du Fonds soit inférieure à l'objectif de gestion. L'OPCVM présente un risque de perte en capital.

L'OPCVM est un fonds dont l'actif est principalement investi en actions des pays d'Amérique du nord (incluant le Mexique), complétées d'obligations et de placements du marché monétaire. L'allocation s'appuie sur l'anticipation d'évolution des marchés du gérant. Le Fonds a pour objet la gestion d'un portefeuille constitué principalement d'actions ou de valeurs assimilées sur les marchés américains. Les critères d'investissement sont dictés en priorité par les opportunités offertes par les écarts entre le prix de marché d'un titre et sa valeur intrinsèque établie par notre recherche interne, avec l'appoint de recherche externe. La sélection des titres s'effectue à partir d'une approche micro-économique qui intègre les fondamentaux de l'entreprise : financiers, qualité du management, potentiel de développement du secteur et de l'entreprise au sein de son secteur. Cette sélection au cas par cas et hors indice de référence constitue la stratégie de « stock-picking ». La sélection des OPCVM ou FIA dans lesquels le Fonds investit s'effectue sur la base de critères tels que les performances passées, les ratios et notations, la qualité du management, l'expertise et la valeur ajoutée du gérant. L'exposition aux marchés actions variera entre 0% et 100% de l'actif net. 90% minimum des investissements en actions seront réalisés sur l'Amérique du nord incluant le Mexique, en titres directs et/ou via des OPCVM ou des FIA et instruments dérivés.

L'exposition aux marchés de taux et aux produits monétaires pourra varier entre 0% et 50% de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPCVM ou de FIA et instruments dérivés.

Pour les parts libellées en euros, une couverture de change systématique est

mise en place afin de répliquer au mieux la performance des parts libellées en dollars (performance brute avant frais de gestion) grâce à des instruments financiers à terme (principalement des contrats de change à terme). Les porteurs de ces parts restent exposés à un risque de change entre le dollar et les autres devises inscrites à l'actif du Fonds dans la limite de 30% de l'actif net.

En vue d'exposer le portefeuille dans la limite d'une fois l'actif ou en vue de le couvrir, le gérant peut utiliser des produits dérivés négociés sur les marchés à terme ou optionnels réglementés et de gré à gré avec des contreparties autorisées, français et/ou étrangers, sans chercher de surexposition du portefeuille. Les risques sur lesquels le gérant désire intervenir comprennent les risques actions et indices, crédit et devises.

L'exposition totale de l'OPCVM (actifs et instruments dérivés) ne dépassera pas 100% de l'actif net du Fonds.

**Caractéristiques essentielles :**

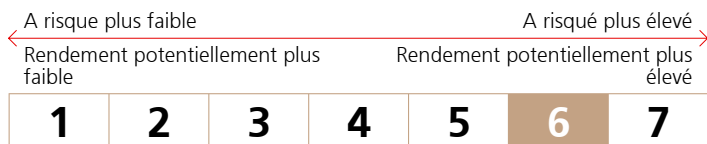
Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jeudi - au cas où le jour de calcul de la valeur liquidative serait un jour férié légal en France, la centralisation est avancée au jour ouvré précédent -, jusqu'à 17h00 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation).

L'OPCVM réinvestit ses revenus.

**Recommandation :**

**Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.**

**Profil de risque et de rendement**



Le niveau de risque de cet OPCVM reflète principalement les risques des marchés des actions, des taux, du crédit et du change sur lesquels il est investi.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». L'OPCVM peut également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et dont la survenance peut avoir un impact sur la valeur liquidative :

- **Risque de crédit :** risque que les émetteurs des instruments de dette puissent faire défaut ou que leur notation de crédit soit dégradée.
- **Risque de contrepartie :** risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du fonds.
- **Risque de liquidité :** risque que le gérant soit dans l'incapacité de vendre ses positions dans des conditions satisfaisantes afin de faire face à ses engagements, étant donné les faibles volumes d'échanges sur les marchés financiers.
- **L'utilisation de produits dérivés** peut entraîner une amplification des mouvements de titres du portefeuille.
- **La description des risques, ci-dessus, n'est pas exhaustive** et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement<sup>1</sup>

|                 |        |
|-----------------|--------|
| Frais d'entrée  | 10.00% |
| Frais de sortie | Néant  |

### Frais prélevés par le fonds sur une année

|                |       |
|----------------|-------|
| Frais courants | 1.41% |
|----------------|-------|

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Commission de performance | Néant |
|---------------------------|-------|

<sup>1</sup> Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Le cas échéant, les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

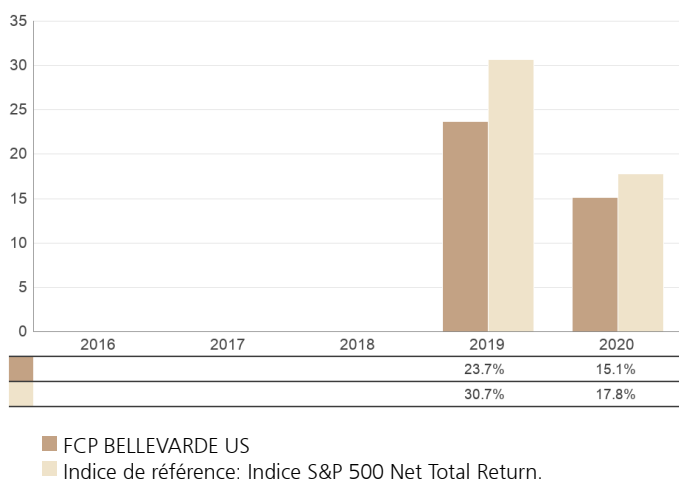
Les frais courants ne comprennent pas :

- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
- Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de UBS La Maison de Gestion, 91 Boulevard Haussmann, 75008 Paris.  
Internet: [www.lamaisondegestion.com](http://www.lamaisondegestion.com)

## Performances passées

### Performance (en %)



### Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

La part a été lancée en 2018.

Les performances sont évaluées en USD.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS BANK

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le Fonds :** Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 91 Boulevard Haussmann, 75008 Paris

Tel: 01 53 05 28 00 - E-mail : [contact@lamaisondegestion.com](mailto:contact@lamaisondegestion.com).  
Internet : [www.lamaisondegestion.com](http://www.lamaisondegestion.com)

**Catégories de parts :** Cet OPCVM est constitué d'une seule catégorie de part.

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** La valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion. Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions d'OPC peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de UBS La Maison de Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

La «Politique de rémunération» actualisée et en vigueur est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion et/ou sur son site internet: [www.lamaisondegestion.com](http://www.lamaisondegestion.com).